



## Le déneigement à Rivière-du-Loup répond aux attentes de la Commission municipale du Québec

**Rivière-du-Loup, le 29 mars 2022** – La Ville de Rivière-du-Loup a récemment fait l'objet d'un audit de performance de la Commission municipale du Québec (CMQ), un exercice aléatoire visant à évaluer objectivement la gestion du déneigement dans les municipalités de moins de 100 000 habitants. Le rapport, déposé aujourd'hui, démontre les bonnes pratiques adoptées par la Ville dans la planification de ses opérations et dans ses méthodes d'exécution.

« Nous accueillons positivement les commentaires contenus dans le rapport, précise le maire, M. Mario Bastille. Les résultats d'aujourd'hui sont le reflet du travail qui a été fait dans les dernières années pour améliorer l'ensemble de nos opérations. Toutefois, nous n'entendons pas en rester là : les recommandations de la CMQ nous permettront de bonifier nos procédés afin de poursuivre notre engagement de performance et respecter nos obligations envers les citoyens. »

Avec plus de 150 kilomètres de voie publique et 80 kilomètres de trottoirs à entretenir, la division des Travaux publics est à pied d'œuvre, particulièrement lors des derniers hivers, où l'effet des changements climatiques commence à se faire sentir. Les précipitations élevées, comme celles enregistrées cet hiver dans un court laps de temps, sont devenues monnaie courante au même titre que les redoux hivernaux, les périodes de grand froid ou les épisodes de verglas. Ces éléments extrêmes contribuent à la complexité des opérations.

« Dans le Bas-Saint-Laurent, nous sommes habitués aux hivers rigoureux. De la neige, on en reçoit beaucoup et il faut la gérer comme il se doit pour répondre aux attentes élevées des citoyens, explique Gérald Tremblay, directeur du Service technique et de l'environnement. Beaucoup de données sont à prendre en compte pour bien planifier les opérations; notre équipe ne ménage pas les efforts pour assurer un suivi constant et des rues sécuritaires. »

...2

Il est possible de consulter le rapport en visitant le site Web de la Commission municipale du Québec à l'adresse <https://www.cmq.gouv.qc.ca/fr/verification-municipale/rapports-publies>.

- 30 -

Source : Pascal Tremblay, directeur  
Service des communications  
418 867-6706